

ENQUÊTE SUR LE RECOURS AUX MESURES D'ACTION SOCIALE PAR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DANS LA PÉRIODE DE CONFINEMENT COVID-19

RESTITUTION

VERSION FINALE



1. Rappel de l'objectif et des modalités de l'enquête p.3
2. Présentation synthétique des résultats p.5
3. Annexe : présentation détaillée des participants et des réponses aux questions p.10

RAPPEL DE L'OBJECTIF ET DES MODALITÉS DE L'ENQUÊTE

Le ministère de la Culture et ses établissements publics développent une large politique d'action sociale pour leurs agents, en particulier les plus fragiles. Ces derniers sont particulièrement touchés par les mesures de confinement liées à la situation sanitaire.

En vue du CTM prévu début mai 2020, le ministère a souhaité **objectiver la mise à disposition de ces mesures d'action sociale, pendant la durée du confinement, par les établissements publics à leurs agents.**

Pour ce faire, une consultation en ligne a été adressée à l'ensemble des responsables des ressources humaines de **58 établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture** (1 réponse par établissement) sur la période du mercredi 22 au mardi 28 avril.

Elle s'intéressait aux points suivants :

- Les mesures d'action sociale proposées pendant le confinement : prestations sociales versées, secours (pour les établissements ayant leur propre commission de secours), logement (pour les établissements ayant un parc de logement propre), garde d'enfant, restauration ;
- La communication réalisée auprès des agents sur ces mesures d'action sociale ainsi que sur les mesures gouvernementales relatives aux violences intrafamiliales.

1. Rappel de l'objectif et des modalités de l'enquête p.3
2. Présentation synthétique des résultats p.5
3. Annexe : présentation détaillée des participants et des réponses aux questions p.10

LES ÉLÉMENTS CLÉS À RETENIR DE CETTE PRÉSENTATION

La communication des établissements a cherché à toucher le maximum d'agents : elle a été massive et s'est largement appuyée sur les relais locaux et les moyens dématérialisés

Voir focus 1 et réponses détaillées en annexe

Le versement des prestations sociales ministérielles et interministérielles a été majoritairement maintenu, avec un ciblage des établissements sur les familles d'aides les plus cohérentes avec la situation de confinement : aides sociales, aides à l'enfance handicapée et aides au quotidien des familles, plutôt qu'aides liées aux loisirs et à la restauration

Voir focus 2 et réponses détaillées en annexe

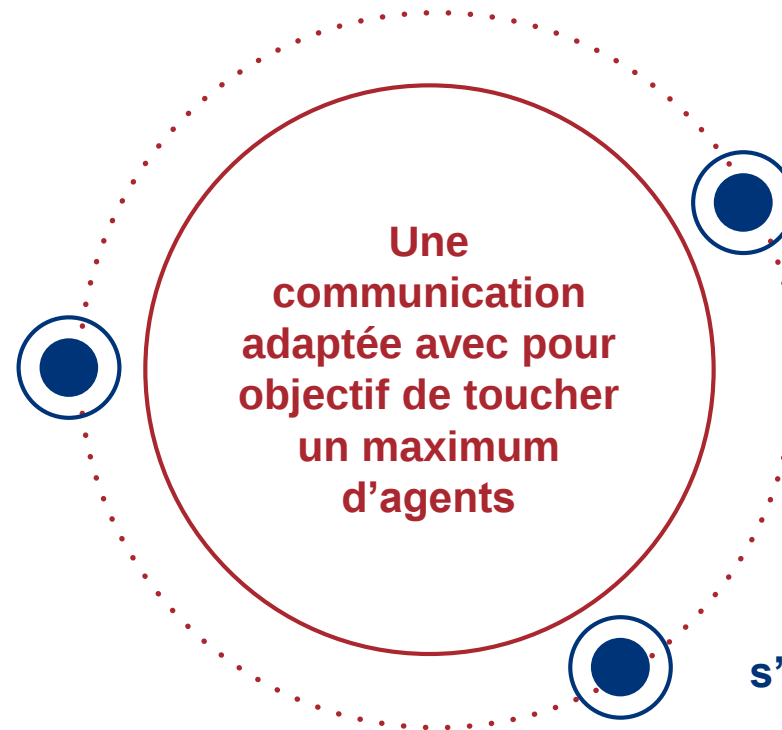
Les établissements ont pris de nombreuses dispositions spécifiques pour répondre aux besoins de leurs agents : création de prestations spécifiques, maintien des commissions de secours, mobilisation des parcs de logements propres, diffusion d'information sur les dispositifs de garde d'enfants, mise en place de solutions de restauration.

Voir focus 3 et réponses détaillées en annexe

FOCUS 1 : LA COMMUNICATION DES ÉTABLISSEMENTS PENDANT LE CONFINEMENT

Une communication massive de la part des établissements

- **78%** des établissements publics participants ont communiqué une ou plusieurs fois depuis le début du confinement le 17 mars **sur les mesures d'aides les mesures d'aide sociale proposées aux agents**
- **62%** des établissements publics participants ont communiqué auprès de leurs agents une ou plusieurs fois depuis le début du confinement le 17 mars **sur les mesures gouvernementales destinées à prévenir les violences intrafamiliales pendant le confinement et à soutenir les victimes**



Une communication majoritairement dématérialisées

- Plus des deux tiers des établissements répondants ont communiqué par **mail** auprès de tous leurs agents
- Les **intranets** existants ont été utilisés par plus d'un quart des répondants
- Plusieurs participants ont également communiqué par **téléphone** (message ou appel) ou par les **outils de travail à distance** (ex : Teams)

Un communication qui s'est appuyée sur des relais locaux

- Communication relai via les **cadres et managers de proximité**
- Mobilisation des **assistantes sociales** pour contacter les agents
- Information des **représentants du personnel** sur les dispositifs disponibles

FOCUS 2 : LE MAINTIEN DES PRESTATIONS SOCIALES MINISTÉRIELLES ET INTERMINISTÉRIELLES

Les établissements répondants ont majoritairement maintenu le versement des prestations sociales ministérielles et interministérielles, avec un ciblage des versement sur les familles d'aides les plus cohérentes avec la situation de confinement.

Les deux tiers des prestations ont ainsi continuées à être versées par plus de la moitié des établissements qui les proposent habituellement.



Les prestations sociales de loisirs et restauration, largement proposées habituellement, ont été relativement moins maintenues

- A titre d'illustration, les deux prestations les plus octroyées habituellement sont la **carte culture** (38 répondants soit 76% du total) et la **participation au coût du repas** (37 répondants soit 74% du total). Leur versement n'a été maintenu que par respectivement 42% et 27% des répondants.
- De même, le versement des prestations de chèques vacances, de financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, et d'activité « loisirs » et « culturelles » des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) a été relativement moins maintenu que les autres versement.



Les prestations de service social, d'aide à l'enfance handicapée et d'aide quotidienne aux familles ont été relativement plus maintenues

- Toutes les **prestations de service social ont été maintenues par plus de 80% des établissements** répondants qui les proposent habituellement.
- De même, toutes les **prestations liée à l'enfance handicapée ont été maintenues par plus de 60% des établissements** répondants qui les proposent habituellement.
- **L'aide aux familles monoparentales et l'aide au paiement des frais de scolarité ont été maintenues par 74% et 67% des établissements** répondants qui les proposent habituellement.



FOCUS 3 : LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES MIS EN PLACE PAR LES ÉTABLISSEMENTS

7 des 13 répondants (53%) disposant d'une commission de secours l'ont maintenue.

Seul l'un de ces répondants n'a pas répondu positivement à 100% des demandes (3 réponses positives pour 5 demandes).

Des commissions de secours maintenues et actives



2 des 5 répondants (40%) disposant d'un parc de logement propre ont maintenu leur cellule logement.

Ils ont répondu positivement aux 2 demandes qui leurs ont été adressées (100% de réponses positives).

Des parcs de logement propres mobilisés

Des prestations spécifiques mises en places

4 établissements publics (8% des participants) ont mis en place de nouvelles prestations, spécifiques à la période de confinement.

Ces prestations visaient à soutenir les étudiants précaires et accompagner un décès.

De l'information sur les dispositifs de garde d'enfants

Aucun établissement répondant n'a mis en place de dispositif spécifique à la garde d'enfants.

Plusieurs d'entre eux ont néanmoins communiqué sur l'accueil en établissement scolaire, le service de garde la CAF et les réseaux de crèche existant.

Des solutions de restauration mises à disposition

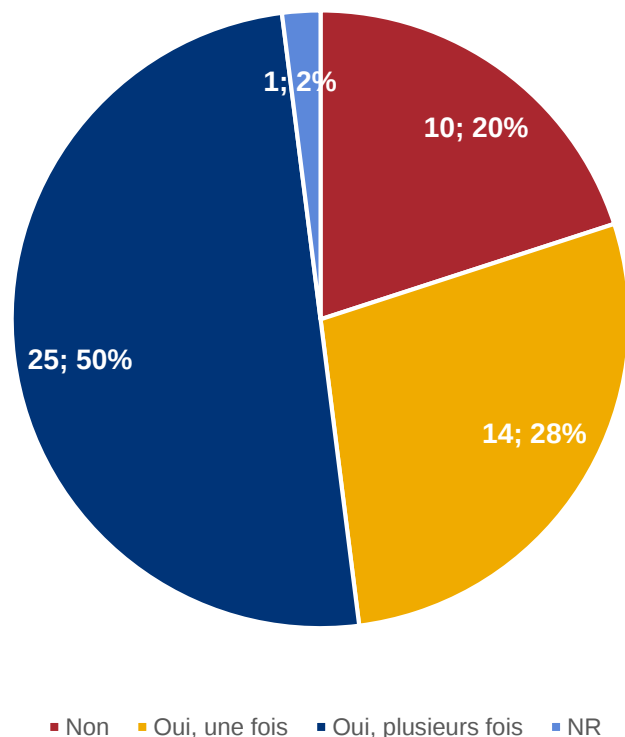
6 établissements publics (12% des participants) ont mis en place un service minimal de restauration sous forme de plateaux repas ou de participation aux frais (remboursement ou titres).

71% des 7 répondants qui ont habituellement recours aux tickets restaurants les ont maintenus et octroyés aux agents travaillant sur site et/ou télétravaillant.

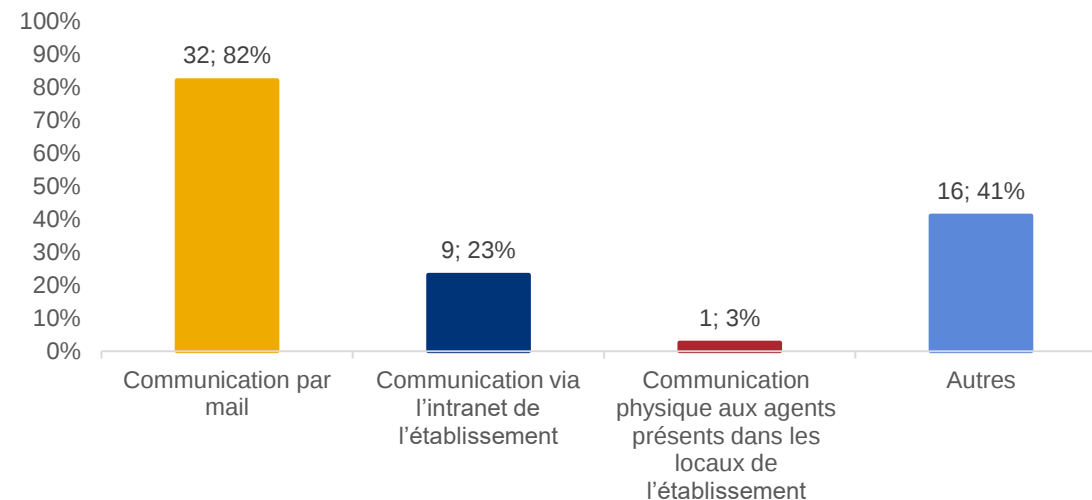
1. Rappel de l'objectif et des modalités de l'enquête p.3
2. Présentation synthétique des résultats p.5
3. Annexe : présentation détaillée des réponses aux questions p.10

2. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET COMMUNICATION DU QUESTIONNAIRE (1/2)

Question : Depuis le début du confinement le 17 mars, votre établissement public a-t-il communiqué spécifiquement sur les mesures d'aide sociale proposées aux agents ?



Question : Si oui, quels types d'actions de communication ont été menées ? Plusieurs réponses possibles

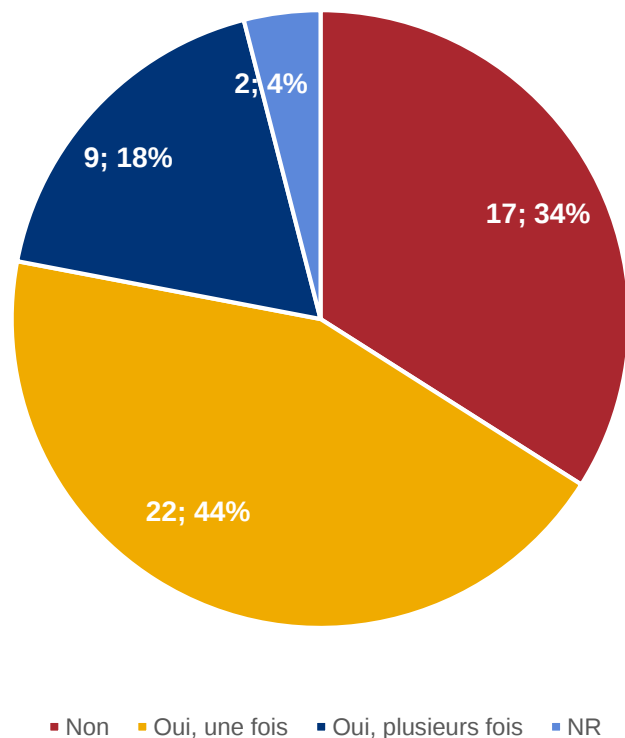


Autres réponses proposées par les répondants :

- Communication aux cadres pour répercussion auprès des agents
- Communication aux représentants du personnel lors de réunions hebdomadaires
- Téléphone * 3
- Relais par les encadrants intermédiaires
- Note d'information jointe au bulletin de salaire
- Communication par mail aux responsables de service
- Message téléphonique en direction des agents
- Communication par téléphone intégrant les informations fournies par courriel
- Information individuelle par les chefs de service
- Lors de discussion avec les représentants du personnel
- Réunion virtuelle commune CT-CHSCT
- L'assistante sociale a effectué 134 contacts (téléphone, mail, SMS, courrier) pour 59 agents différents.
- Outils virtuels Teams, communication téléphoniques
- Page Internet spécifique durant le confinement et dédiée aux agents, sur le site BnF

2. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION DU QUESTIONNAIRE (2/2)

Question : Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures destinées à prévenir les violences intrafamiliales pendant le confinement et à soutenir les victimes. Votre établissement public a-t-il communiqué spécifiquement sur ces mesures ?



Question : Si oui, quels types d'actions de communication ont été menées ? Plusieurs réponses possibles



Autres réponses proposées par les répondants :

- Communication aux cadres pour répercussion auprès des agents
- Au RP lors de réunions hebdomadaires
- Téléphone
- Note d'information jointe au bulletin de salaire
- Communication par mail aux responsables de service
- Par le biais des représentants du personnel
- Via l'assistante sociale
- Communication ciblée par l'intermédiaire de l'assistante social
- Toujours sur la page dédiée aux agents sur le site institutionnel

3. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET PRESTATIONS DU QUESTIONNAIRE (1/4)

Question : Quelles sont les prestations sociales ministérielles ou interministérielles (ou équivalentes ?) versées par votre établissement à ses agents ? Cochez la ou les cases correspondantes dans le tableau

Prestation	Famille	Prestation proposée dans la situation habituelle	Prestation maintenue la période de confinement	% de maintien de la prestation
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur(s) enfants(s)	Aide à la famille	10	6	60%
Aide ministérielle complémentaire à la garde d'enfant en situation de handicap	Aide à la famille	13	7	54%
Garde d'enfants 6 à 12 ans	Aide à la famille	12	7	58%
Financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	Aide à la famille	4	2	50%
Aide aux familles monoparentales	Aide à la famille	19	14	74%
Aide aux frais de scolarité	Aide à la famille	15	10	67%
Financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	Aide à la famille	4	2	50%
Prets sociaux à taux zéro	Aide "service social"	6	5	83%
Secours	Aide "service social"	23	19	83%
Aide aux frais d'obsèques	Aide "service social"	5	4	80%
Aide exceptionnelle départ en retraite	Aide spécifique	0	0	0%



3. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET PRESTATIONS DU QUESTIONNAIRE (2/4)

Prestation	Famille	Prestation proposée dans la situation habituelle	Prestation maintenue la période de confinement	% de maintien de la prestation
Subvention Participation au coût du repas	Restauration	37	10	27%
Séjours d'enfants en centre de vacances avec hébergement	Séjours d'enfants	17	11	65%
Séjours d'enfants en centre de loisirs sans hébergement	Séjours d'enfants	14	9	64%
Séjours d'enfants en maisons familiales de vacances et gîtes de France (enfant moins de 18 ans)	Séjours d'enfants	14	9	64%
Séjours d'enfants dans le cadre éducatif	Séjours d'enfants	12	7	58%
Séjours d'enfants linguistiques	Séjours d'enfants	13	8	62%
Allocation aux parents d'enfant en situation de handicap de moins de 20 ans	Enfance handicapée	17	12	71%
Allocation spéciale pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études, un apprentissage ou un stage de formation professionnelle au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans	Enfance handicapée	10	6	60%
Séjours en centre de vacances spécialisés pour enfants en situation de handicap	Enfance handicapée	8	5	63%
Aide vacances en famille	Vacances	10	6	60%
Carte culture	Vacances	38	16	42%

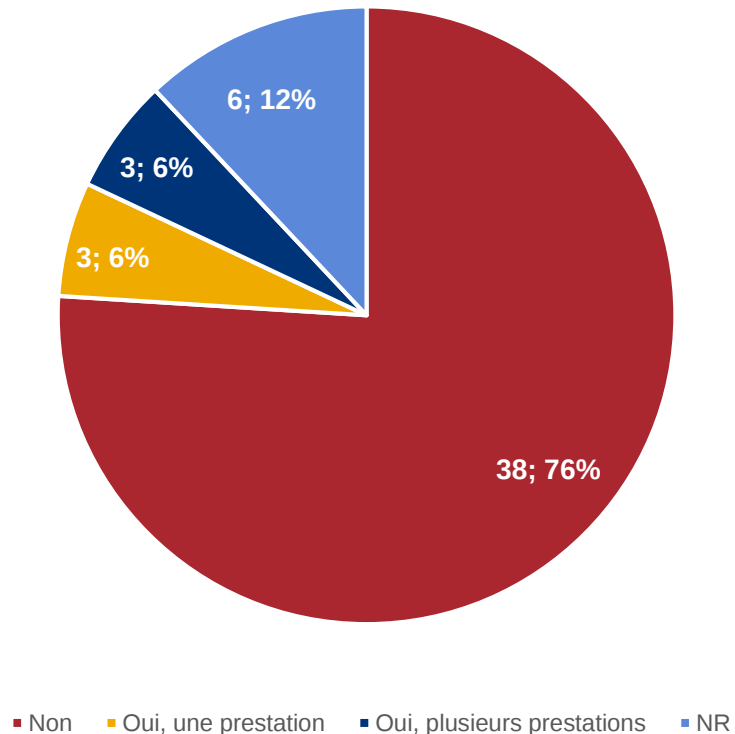


3. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET PRESTATIONS DU QUESTIONNAIRE (3/4)

Prestation	Famille	Prestation proposée dans la situation habituelle	Prestation maintenue la période de confinement	% de maintien de la prestation
Facilité d'accès à un logement ou hébergement d'urgence (SRIAS)	Logement	6	2	33%
Accès au parc social propre du ministère	Logement	15	7	47%
Aide au déménagement	Logement	19	12	63%
Aide au maintien à domicile des retraités de l'Etat (AMD)	Prestation interministérielle gérée par un prestataire ad hoc	1	0	0%
Aide à l'installation du personnel de l'Etat (AIP)	Prestation interministérielle gérée par un prestataire ad hoc	12	5	42%
Chèques vacances	Prestation interministérielle gérée par un prestataire ad hoc	14	8	57%
Tickets CESU garde enfant 0 à 6 ans	Prestation interministérielle gérée par un prestataire ad hoc	15	7	47%
Aides vacances des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)	Prestation sociale	7	2	29%
Logement social et aides spécifiques régionales géré par les des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)	Dispositif de réservation interministériel géré au niveau des préfectures (SRIAS)	11	4	36%
Réservation de places en crèches	Dispositif de réservation interministériel géré au niveau des préfectures (SRIAS)	5	1	20%
Activité « loisirs » et « culturelles » des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)	Actions spécifiques couvertes par les sections régionales interministérielles d'action sociale	9	3	33%

3. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET PRESTATIONS DU QUESTIONNAIRE (4/4)

Question : Avez-vous mis en place une ou plusieurs prestations spécifiques à cette période de confinement ?

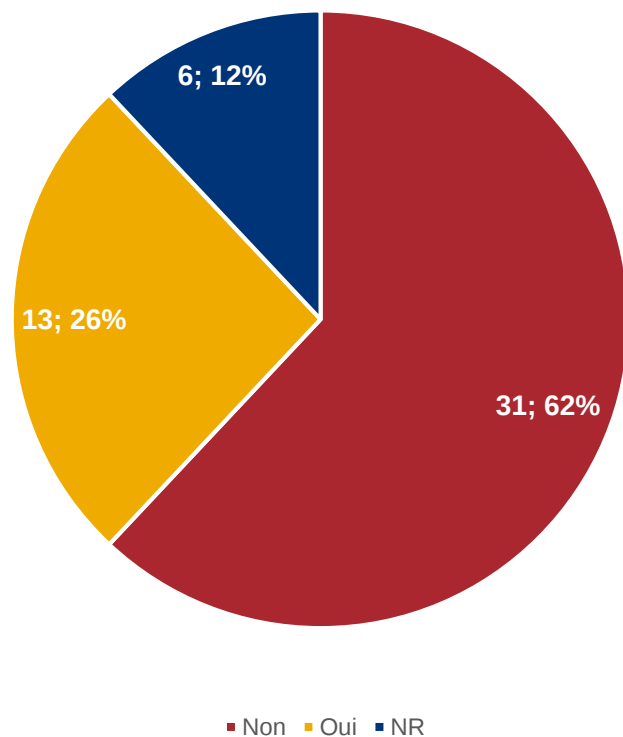


Question : Si vous avez mis en place une ou plusieurs prestations spécifiques, quelles sont ses / leurs caractéristiques ?

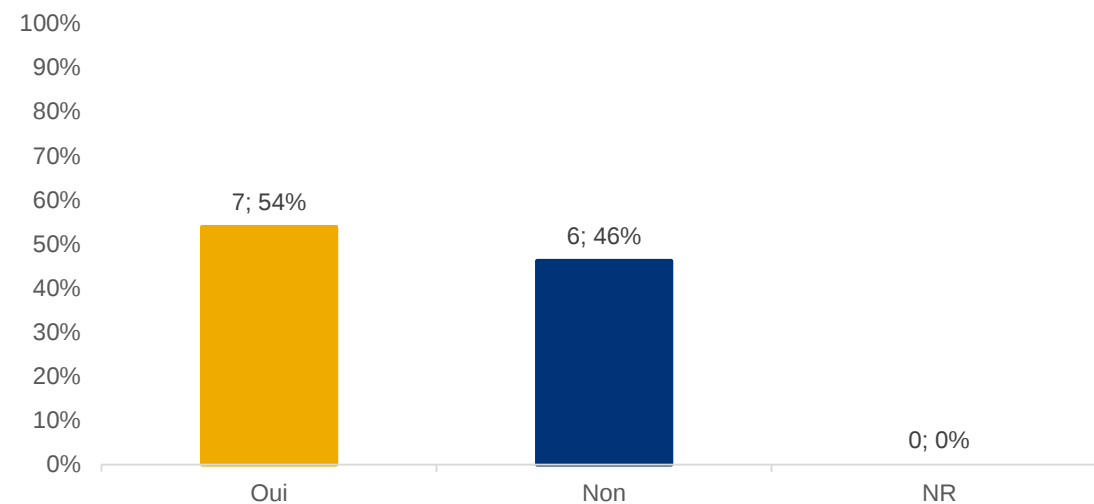
Nom établissement	Famille	Objectif	Public concerné	Nombre de bénéficiaires	Montant
ENSBA	Aide d'urgence pour les étudiants	Soutenir les étudiants en grande difficultés financières	Etudiants des Beaux-arts	Moins de 50 sur les 650 étudiants	Jusqu'à 500 euros
ENSA Bretagne	Aide d'urgence pour les étudiants de l'ENSAB	Soutenir les étudiants en situation de précarité	Etudiants de l'ENSAB	10	300 euros
CNAC-Georges Pompidou	Aide décès	-	Agents permanents	2	1500 euros
Centre National de la Cinématographie et de l'image animée	Restauration	Participation	Agents assurant la gestion de crise en présentiel	30 agents environ	Plus de 4000 euros
ENSA Nancy	assistance a des étudiants en situation precaires (redirigé vers le crous	-	-	-	-
Etablissement Public chargé de la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris	Restauration : Plateaux repas pour les agents présents sur le chantier Notre Dame	Faciliter la restauration du personnel en leur évitant de sortir du chantier	Agents de permanence par roulement pendant 15 jours	4	

4. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET SECOURS DU QUESTIONNAIRE (1/3)

Question : Votre établissement public dispose-t-il de sa propre commission de secours ?

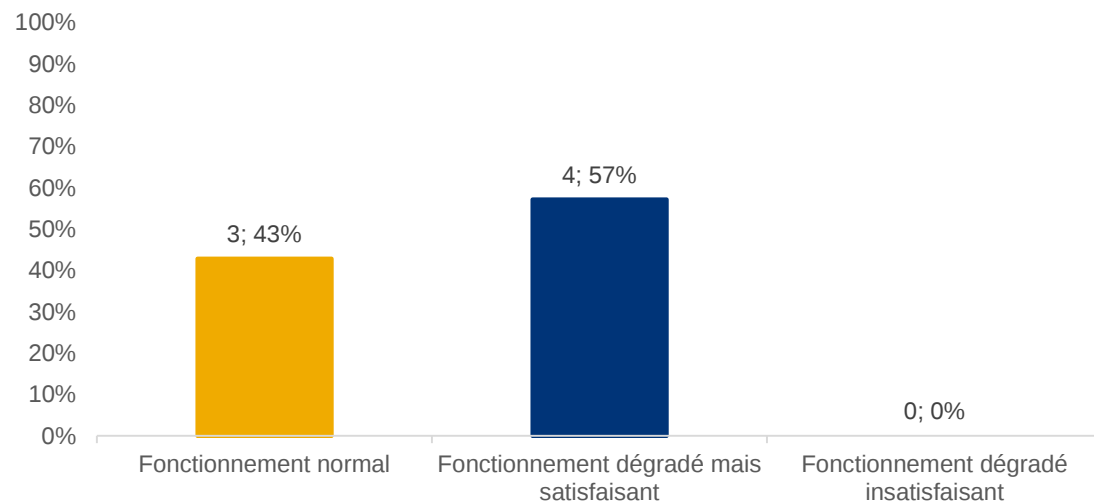


Question : Si oui, avez-vous mis en place une commission de secours dématérialisée pendant la période de confinement ?

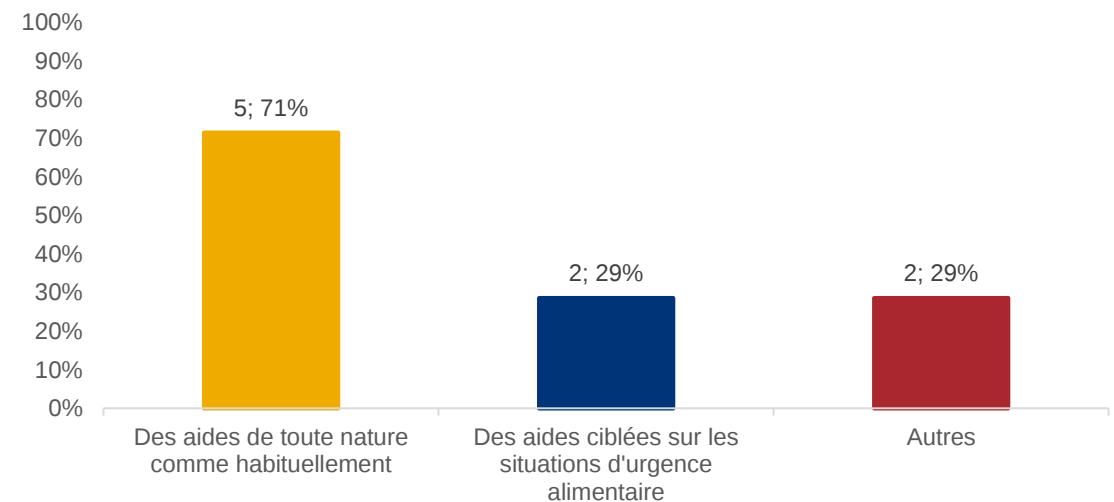


4. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET SECOURS DU QUESTIONNAIRE (2/3)

Question : Si oui, quel bilan tirez-vous à ce stade du fonctionnement dématérialisé pendant la période de confinement ?



Question : Quelles types d'aides ont été versées par cette commission de secours dématérialisée ? Plusieurs réponses possibles ?

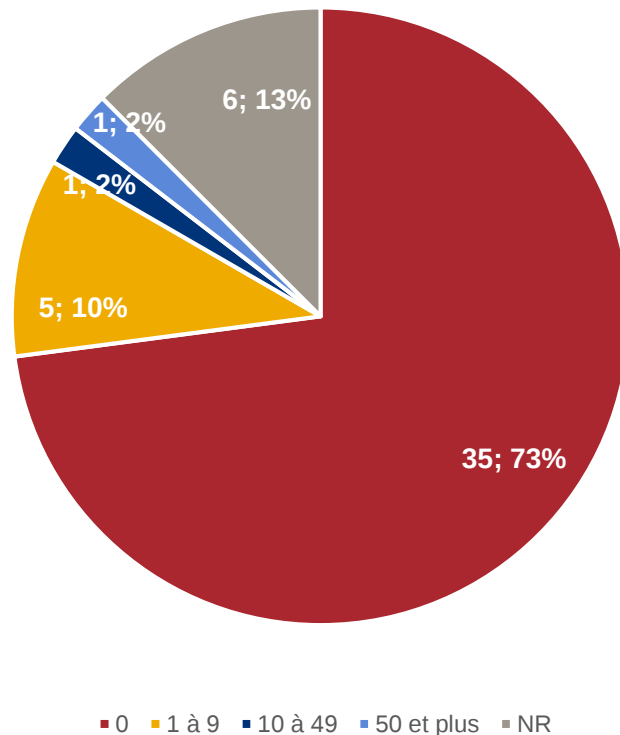


Autres réponses proposées par les répondants :

- Frais d'avocat, dettes locatives
- pour les étudiants uniquement

4. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET SECOURS DU QUESTIONNAIRE (3/3)

Question : Combien de demandes de secours avez-vous reçues depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette

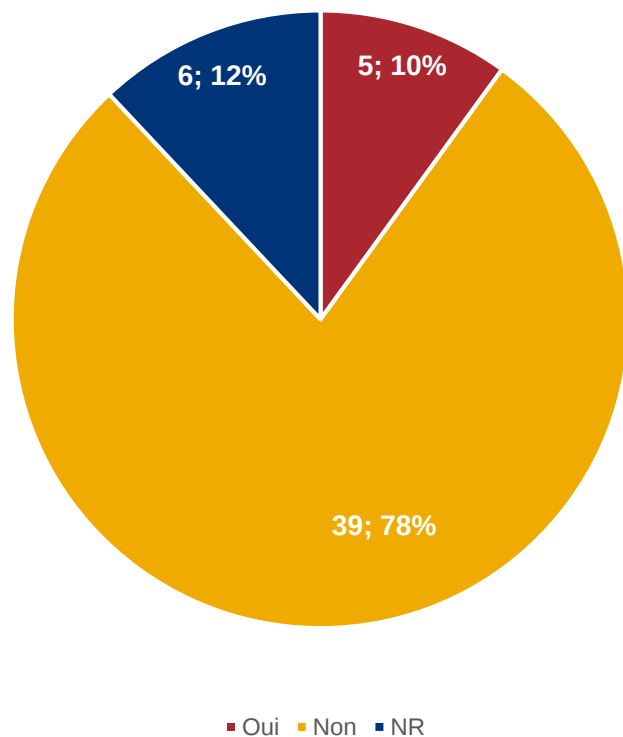


Question : A combien de demandes de secours avez-vous répondu positivement depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette

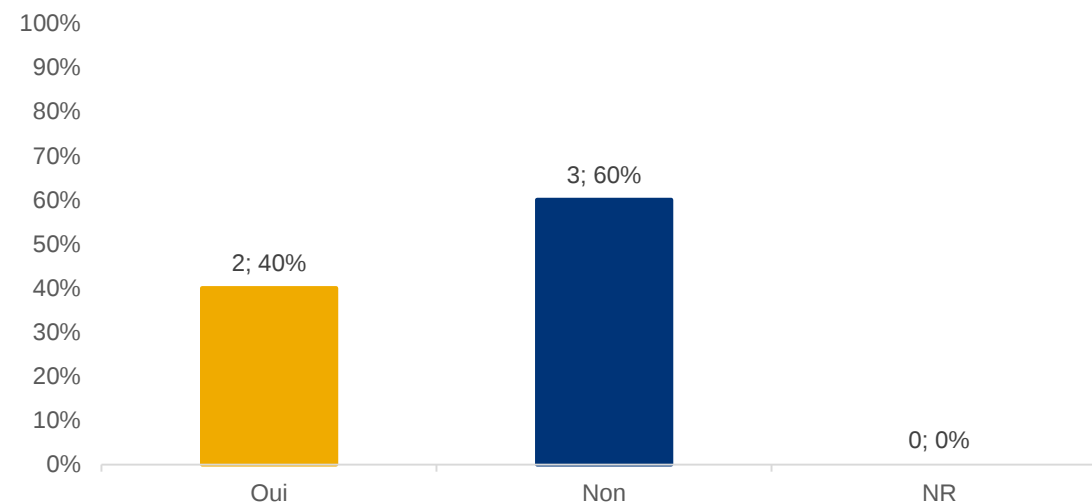
- 6 établissements publics ont répondu positivement à 100% des demandes
- 1 établissement public a répondu positivement à 60% des demandes (3 réponses positives pour 5 demandes)

5. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET LOGEMENT DU QUESTIONNAIRE (1/2)

Question : Votre établissement public dispose-t-il de son propre parc de logement ?

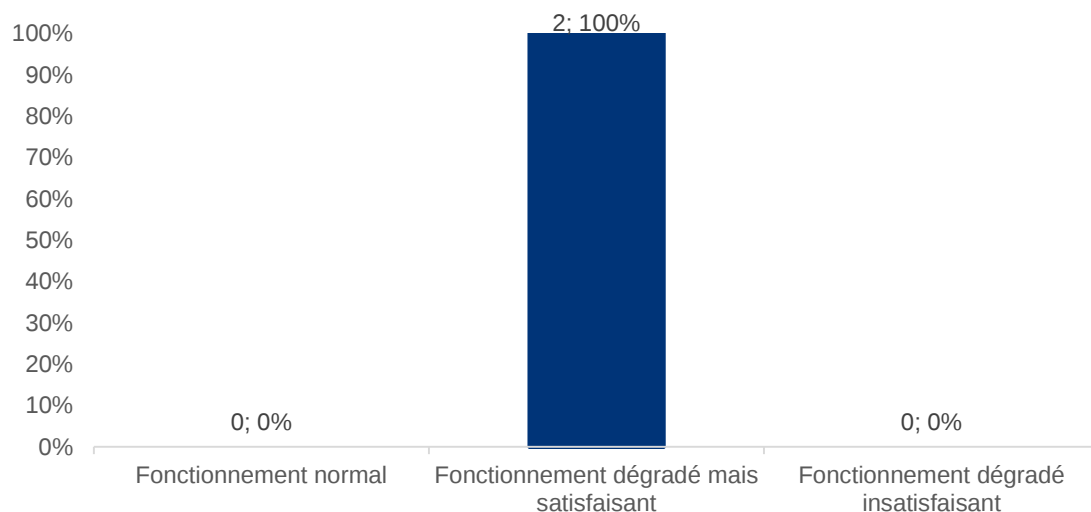


Question : Si oui, la cellule logement a-t-elle fonctionnée pendant la période de confinement ?



5. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET LOGEMENT DU QUESTIONNAIRE (2/2)

Question : Si oui, quel bilan tirez-vous à ce stade du fonctionnement dématérialisé pendant la période de confinement ?



Question : Combien de demandes d'hébergement d'urgence liées au confinement avez-vous reçues depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette

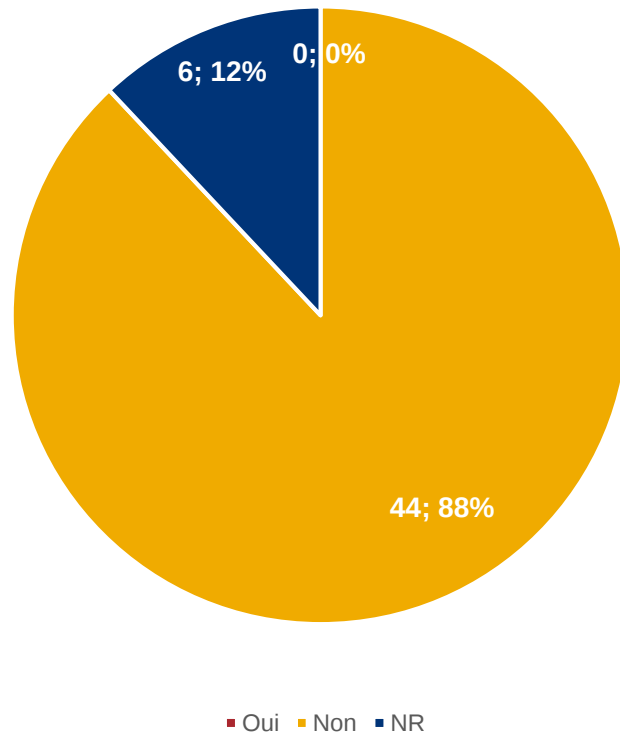
2 établissements publics ont reçu chacun 1 seule demande d'hébergement d'urgence depuis le début du confinement le 17 mars

Question : A combien de demandes d'hébergement d'urgence liées au confinement avez-vous répondu positivement depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette

Les 2 établissements publics ont chacun répondu positivement à la seule demande d'hébergement d'urgence reçue depuis le début du confinement le 17 mars

6. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET GARDE D'ENFANT DU QUESTIONNAIRE

Question : Votre établissement public a-t-il mis en place un dispositif de garde d'enfant spécifique pour les agents assurant la gestion de crise ?



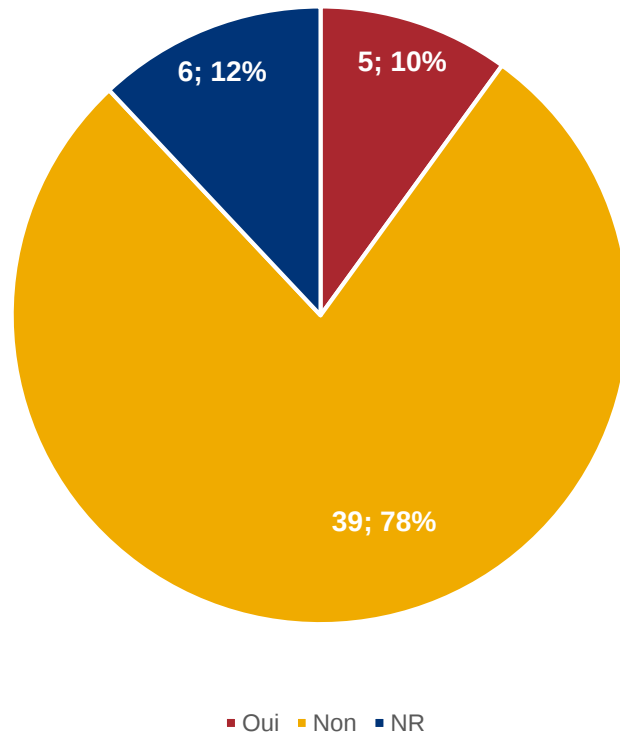
Pour la grande majorité, pas de dispositif spécifique mis en place.

Quelques établissements ont néanmoins indiqué en parallèle du questionnaire avoir communiqué auprès de leurs agents sur :

- le réseau des crèches « people and baby » (numéro vert : 07 68 07 53 98)
- le service de garde de la CAF destiné aux jeunes enfants des personnels « prioritaires » indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- l'accueil dans les établissements scolaires réservé aux parents mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité

7. DÉTAIL DES RÉPONSES OBTENUES SUR LE VOLET RESTAURATION DU QUESTIONNAIRE (1/2)

Question : Votre établissement public a-t-il mis en place un service minimal de restauration pour les agents présents sur site pendant le confinement ?



Question : Si oui, quel était ce service minimal de restauration ?
Plusieurs réponses possibles

Réponses	Ouverture du restaurant/d e la cantine	Ouverture de la cafétéria (si différent du restaurant ou de la cantine)	Plateaux repas	Rembourse ment total des frais de repas sur présentation d'un justificatif	Titres restaurant	Autre
En %	0,0%	0,0%	80,0%	0,0%	20,0%	20,0%
Nombre de fois	0	0	4	0	1	1

Autres réponses proposées par les répondants :

- Remboursement frais 17.5€ du 17 mars au 16 avril